

6 Société et Culture

Vie des syndicats/Après la traduction en conseil de discipline du leader du Synatel Appel à l'apaisement en attendant l'échéance du 20 septembre

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

En attendant les conclusions de sa convocation, hier, à la direction générale, le secrétaire général du Syndicat national des télécommunications de Gabon Telecom (Synatel) a invité ses membres à vaquer normalement à leurs occupations professionnelles.

C'EST un Martin Essono Obounou au fait de sa forme qui est réapparu, hier en milieu de matinée, à Delta Postal, siège de l'entreprise, aux autres membres du Syndicat national des télécommunications de Gabon Telecom (Synatel). Assis ou debout sur le parking droit après l'entrée du site, ils étaient venus du Centre national de communications (Cenacom), des agences commerciales et des centres



Photo : DR
Martin Essono Obounou à sa sortie du conseil de discipline.

techniques de Libreville pour marquer leur soutien à leur leader syndical qui passait en conseil de discipline pour « dénigrement, insultes avec diffusion de sms au personnel de l'entreprise, portant ainsi atteinte à l'honneur et à la dignité de M. le secrétaire général de Gabon Telecom ». Mais leur attente n'aura pas duré longtemps car, en moins d'une heure, le secrétaire général du Synatel, accompagné d'un

autre membre du bureau directeur, est ressorti des murs de la direction générale en adressant un sourire à ses collègues dont certains commençaient tout de même à piaffer d'impatience. Face à ces derniers, il s'est montré serein, estimant que la direction générale s'était lourdement fourvoyée dans la procédure engagée contre lui. Il a cependant dit attendre les conclusions de l'entretien.



Photo : DR
La joie des agents de retrouver leur leader.

Martin Essono Obounou et les siens ont par ailleurs réitéré leur détermination à poursuivre le combat pour l'aboutissement de l'harmonisation des salaires entre les ex-agents de Libertis et ceux de Gabon Telecom, conformément aux accords de sortie de la dernière grève signés entre la hiérarchie, les partenaires sociaux et l'administration du Travail, et qui fixent l'échéance au 20 septem-

bre prochain. Dossier dans lequel le Synatel soupçonne la direction générale, à tort ou à raison, de ne pas vouloir jouer franc jeu. Mais dans l'immédiat, le responsable syndical a préféré jouer la carte de l'apaisement, appelant la base à continuer de vaquer normalement à ses occupations professionnelles. Il a toutefois brandi la menace du dépôt d'un préavis de grève dès le

lundi 7 septembre au cas où l'administration de Gabon Telecom persisterait à ne pas associer le syndicat au traitement de l'harmonisation de la grille salariale, sa principale revendication. Jointe hier au téléphone, la direction générale représentée par son service de la communication, a estimé que le passage en conseil de discipline d'un agent ne constitue pas en soi un événement dans une société telle que Gabon Telecom. Au sujet de l'harmonisation de la grille salariale, elle a déclaré que ce dossier est pris en compte par elle et que des cabinets sont actuellement en train d'y travailler afin de rendre leurs conclusions dans les délais impartis. En somme, l'harmonisation des salaires sera effective le 20 septembre, affirme-t-on au siège de Gabon Telecom.

Front social/Au Comité de privatisation

Le personnel réclame sept mois d'arriérés de salaires

ASO

Libreville/Gabon

Face au silence des pouvoirs publics, ils ont décidé de cesser toute activité.

DEPUIS vendredi dernier, les agents du Comité de privatisation observent un mouvement de grève à leur siège mitoyen au lycée Paul Indjendjet Gondjout. Ils revendiquent les impayés de sept mois de salaires, d'une part, l'amélioration des conditions de travail et la restitution des avantages liés à leurs fonctions, d'autre part. La proximité de la date de la rentrée scolaire serait à l'origine de la colère de ces parents d'élèves qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Selon le porte-parole des manifestants, Arsène Mbiaga, « le vrai problème du comité c'est la manipulation des lignes budgétaires. Nous réclamons les salaires que l'Etat gabonais nous a attribué depuis plus de 19 ans d'existence du comité de privatisation. Depuis sept mois aujourd'hui, nous sommes sans salaires, et tout le monde est au courant de cette situation. Quelles solutions ont-ils trouvée ? On va de mal en pis. Nous avons rencontré le secrétaire par intérim mais il ne nous dit pas la vérité. Nous avons demandé à rencontrer le ministre de l'Économie, il ne nous répond pas. Voilà pourquoi nous sommes aujourd'hui en grève, peut-être, là, ils vont nous prendre au sérieux », s'est-il exprimé.

Interrogé sur les affirmations du porte-parole, le secrétaire par intérim, Dieudonné Maganga M'vou,



Photo : ASO
Quelques manifestants devant une banderole érigée à l'entrée du Comité de privatisation.



Photo : ASO
Le bus destiné au transport du personnel est hors d'usage depuis plusieurs mois.

en remplacement du titulaire en déplacement a reconnu qu'« ils sont dans leur droit. Mais cette mesure qui est une mesure de l'économie structurelle dans le budget de l'Etat, va se régler progressivement. Il y a des administrations qui ont déjà subi cela, on ne peut pas le faire pour toutes les administrations du jour au lendemain, ainsi de suite. Mais l'expression qu'on utilise aujourd'hui, c'est d'opter pour les indemnités d'ajustement. Si vous gagniez 100.000

francs, on ne doit plus vous donner 500.000 francs ou 600.000 francs comme indemnités supplémentaires. C'est ça le grand problème. L'information officielle est qu'il n'y aura plus de sursalaires, il y aura certainement des indemnités d'ajustement. »

Les grévistes ont également exprimé leur mécontentement face aux conditions dans lesquelles ils exercent. « Depuis 2009, le comité est à terre. Notre restaurant n'existe plus. Les toilettes n'ont pas d'eau. Notre bus de transport est en

panne depuis longtemps. Les gens n'arrivent pas à nous joindre parce qu'on n'a pas de téléphone. On avait des

avantages comme l'assurance maladie. Aujourd'hui, on n'en a plus », a-t-il déploré.

Pour la plupart locataires et chefs de famille, joindre les deux bouts est devenu une équation difficile à résoudre.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

LES EXIGENCES DE LA NOUVELLE DÉCLARATION TRIMESTRIELLE DES SALAIRES

En vue de l'amélioration de ses prestations techniques, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale vient de procéder à l'implémentation d'une nouvelle application de gestion de ses activités.

A cet effet, elle rappelle aux Employeurs que la transmission de la Déclaration Trimestrielle des Salaires (DTS) se fait désormais en ligne, via son site Web www.cnss.ga et que seules, les déclarations respectant la structure des formats (Excel et Txt) disponibles sur cette plate-forme seront prises en compte.

Par ailleurs, les employeurs ne disposant pas de **Mot de passe confidentiel** CNSS sont priés de les retirer à nos guichets avant le 30 septembre 2015 délais de rigueur.

Ils sont également informés de la mise à leur disposition sur notre site web, de la liste téléchargeable de leurs assurés aux fins des vérifications de leur prise en compte lors de la transmission des DTS.

En conséquence à ce qui précède, **toute déclaration incomplète, mal renseignée ou faite sur tous autres supports, sera purement et simplement rejetée.**

Fait à Libreville le 26 août 2015

P. Le Directeur Général
P.I. Le Directeur Général Adjoint



Dr. Christiane Yvonne ELLA ABBA



1432

Boulevard de l'Indépendance • BP 1 • D4 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 01 00 • Fax : (+241) 01 79 04 22
www.cnss.ga • Centre d'appel : MD